

Juillet 2024



ALSH

Je soussigné (e).....
représentant légal de l'enfant.....,
autorise les animateurs de l'accueil de loisirs de la Joyeuse récré à pratiquer les
soins suivants en cas de besoin :

- En cas de piqure d'insecte appliquer de l'Apaisyl piqûre.
- En cas de coup de soleil ou de brûlure appliquer de la Biafine
- En cas de choc ou bleu appliquer de l'Arnigel

Merci de prévoir des bracelets anti-moustique si nous sommes à proximité d'un
plan d'eau et un T-shirt anti UV pour les enfants ayant besoin de plus de
vigilance.

Fait à

Le

Signature :

